



Communiqué

Date: 23.7.2020

La reconversion du site de l'ancien arsenal se poursuit

La deuxième étape des travaux de construction du centre administratif de la Confédération à la Guisanplatz 1 est en préparation. Une demande de permis de démolir les garages se trouvant sur le site sera déposée ces prochains jours.

Dans le cadre du pôle de développement du Wankdorf, l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) a élaboré, il y a douze ans, un projet de nouveaux bâtiments administratifs sur le site de l'ancien arsenal fédéral. Le projet retenu à l'issue d'une procédure de concours est celui du bureau d'architectes bernois Aebi & Vincent SA, qui prévoit une réalisation en plusieurs étapes. Les bâtiments construits lors de la première étape ont obtenu le certificat «Platine», la plus haute catégorie de certification pour le standard de construction durable suisse (SNBS). Les utilisateurs, à savoir le Ministère public de la Confédération (MPC), l'Office fédéral de la police (fedpol), l'Office fédéral de l'armement (armasuisse) et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), y ont emménagé l'été dernier.

Les travaux de reconversion durable du site seront poursuivis à partir de janvier 2021. La demande générale du permis de construire pour la deuxième étape a été approuvée et la décision est entrée en force. Ces prochains jours, l'OFCL soumettra une demande de permis de démolir les garages se trouvant sur le site. À la place, un bâtiment administratif de plusieurs étages verra le jour. Constituant la bordure nord du centre administratif, il s'intégrera dans l'ensemble immobilier compact, qui contribue à façonner le paysage urbain dans le cadre du pôle de développement du Wankdorf. Le nouveau bâtiment devrait être livré en été 2026 et occupé par les unités administratives du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Dans son message 2020 sur les immeubles, le Conseil fédéral a sollicité un crédit de 130 millions pour cette étape de construction.

Le plan d'accès au chantier prévoit la régulation du trafic ainsi que des aménagements sécurisés pour les cyclistes et les piétons. Pour protéger les riverains des nuisances sonores, des murs antibruit seront érigés et des méthodes de démolition à faible émission sonore seront employées. Des représentants de la Confédération, la commission de quartier «Dialog Nordquartier Quartierkommission Stadtteil V» et la ville de Berne continueront à se rencontrer

Communiqué

régulièrement pour échanger sur le projet.

Renseignements:

Jonas Spirig, Communication OFCL
Tél. +41 58 465 50 03, media@bbl.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Plan d'accès du centre administratif de la Guisantplatz 1
- Bâtiment administratif de Guisanplatz, vue côté est
- Visualisation de la partie extérieure du bâtiment